

Académie de BORDEAUX

Collège Lucie Aubrac

40260 LINXE

0401015L

☎ 05 58 42 09 68

✉ 05 58 42 09 77

Ce.0401015l@ac-bordeaux.fr

Procès-verbal du Conseil d'administration du 10 septembre 2020

A 17h40, Madame la principale constate que le quorum est réuni, avec 14 membres présents (14 votants) et ouvre la séance. Le secrétariat de séance est assuré par Mme SESCOUSSE Anne-Laure.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du précédent CA (30/06/2020)
2. Questions pédagogiques : Rentrée 2020 : DGH, structure et effectifs
3. Questions financières : mise au pilon
4. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé.

1. Approbation du PV du précédent CA (30/06/2020)

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

Vote de l'acte N° 1 :

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2. Questions pédagogiques

Rentrée 2020 : Lors du Conseil d'Administration du 30 juin 2020, les membres du CA n'avaient pas voté la répartition de la DGH, celle-ci étant susceptible d'évoluer dans la semaine, les effectifs étant encore en train de bouger.

Pour rappel, la prévision arrêtée en février portait sur une structure de 16 divisions (4 par niveau). Une répartition de la DGH est présentée sur ce modèle. Étant donné les effectifs en classe de 4^{ème} (117 élèves dont 7 bénéficient d'un accompagnement humain, et 5 élèves en ULIS), une autre répartition avait été présentée pour permettre la création d'une 5^{ème} classe, nécessitant de supprimer tous les dédoublements et autres heures de Devoirs Faits. Par ailleurs, l'effectif affecté en 6^{ème} en juin était de 114 élèves au lieu des 103 prévus au départ. Une division supplémentaire devait donc être créée à ce niveau.

Mme LESTERLIN a donc demandé aux équipes de travailler sur 3 scénarii, tant pour la constitution des classes que pour la répartition des services. Elle salue le résultat d'une attention et d'une mobilisation collective, où la discussion a été privilégiée, et qui a permis d'arrêter à la mi-juillet une structure à 18 divisions pour 438 élèves dont 15 en ULIS. Le PIAL est élargi en PIAL inter-degrés, regroupant le collège et les 5 écoles de secteur ; il compte actuellement 25 AESH dont 10 au collège pour 17 élèves.

Répartition de la DGH :

Celle-ci comprend des dédoublements en sciences en 6^{ème} et en 3^{ème}, la reconduction du dispositif « 2 classes/3 professeurs » en maths 6^{ème}, ainsi que 1h30 pour le dispositif « devoirs faits ». Les effectifs des classes sont compris entre 22 et 29 élèves, le niveau 5^{ème} étant le plus chargé. Tous les postes sont pourvus et les enseignants présents.

Vote de l'acte N° 2 :

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

18h : départ d'un membre du CA, passant le nombre de votants à 13

Mme LESTERLIN expose les très bons résultats de la session 2020, puisque 98% des élèves ont obtenu leur DNB, dont presque 50% avec une mention Très Bien. Les 4 élèves qui se sont inscrits au CFG l'ont également obtenu. Pour le DNB série professionnelle, 4 élèves étaient inscrits, 2 d'entre eux ont obtenu leur diplôme.

Concernant l'orientation, 7 élèves étaient non affectés fin juin, dont une pour demande de maintien en 3^{ème}, 2 élèves ont signé un contrat d'apprentissage, 1 élève est inscrite dans un établissement privé, 1 élève a été affecté sur place vacante au second tour d'Affelnet. Deux autres élèves sont sans solution, ils sont suivis par le CIO.

Voyage scolaire : le projet de séjour au ski pour tous les élèves de 6^{ème} peut être reconduit en 2021, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Le montant est de 330€ par participant, la participation des familles est arrêtée à 220€. Mme TOUTON présente le budget du voyage

Vote de l'acte N° 4 :

POUR : 13 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Convention d'Objectifs et de Moyens : ce document définit les compétences et responsabilités respectives entre le Conseil Départemental et les collèges landais pour une période de 4 ans, en terme de fonctionnement matériel et humain. Le document est présenté par Mme TOUTON.

Vote de l'acte N° 3 :

POUR : 13 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3. Questions financières

La documentaliste a retiré du CDI les ouvrages obsolètes ou très dégradés. Mme TOUTON demande l'autorisation de les mettre au pilon.

Vote de l'acte N° 5 :

POUR : 13 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

4. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été formulée

La séance est levée à 19h

La secrétaire de séance
Mme Anne-Laure SESCOUSSE



La présidente
Mme Sylvie LESTERLIN

